

*Les subsides*

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour vous-même, pour les fonctions de la présidence et pour la Chambre. J'espère seulement que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en a autant et que, s'il dit quelque chose qui n'est pas exact et que je lui demande de se rétracter, il le fera. Je lui demande simplement de retirer ce qu'il a dit et je retirerai pour ma part ce que j'ai dit à son sujet. Il me semble que ce serait la bonne façon de procéder.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président suppléant (M. Charest):** Comme je l'ai déjà dit, nous avons tous compris que le député de Winnipeg—Fort Garry n'était pas du tout d'accord à propos des faits. Puis-je rappeler au député et à tous ses collègues qu'ils peuvent demander la parole au cours de la période des questions et observations pour faire un commentaire ou poser une question à celui qui vient de parler. Cela leur permet de contester une chose sur laquelle ils ne sont pas d'accord. Le Règlement est fait pour cela. C'est pour cette raison que nous avons une période de questions et d'observations. Le député peut très bien faire ses commentaires à ce moment-là.

Néanmoins, la seule chose qui m'intéresse pour le moment, c'est que le député de Winnipeg—Fort Garry a tenu des propos antiparlementaires et je suis donc dans l'obligation de lui demander de les retirer immédiatement et sans réserve.

**M. Clark (Yellowhead):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement à ce même sujet. Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a raison et nous devons croire sur parole les autres députés. Je respecte cette décision et j'espère que le député de Winnipeg—Fort Garry va immédiatement et, sans réserve, retirer les propos antiparlementaires qu'il a tenus.

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures retire ce qu'il a dit, je vais retirer ce que j'ai dit à propos de sa déclaration.

**M. Cook:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous venons de perdre cinq minutes. J'espère qu'on les ajoutera au temps de parole du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark).

**M. Gauthier:** Ce n'est pas du temps perdu.

**M. Fulton:** Ne nous énervons pas. Asseyez-vous.

**Le président suppléant (M. Charest):** Je vais en tenir compte, mais le temps passé à écouter le Président n'est jamais du temps perdu.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark (Yellowhead):** Monsieur le Président, je voudrais parler très brièvement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, du Programme énergétique national et du NORAD, autant de questions sur lesquelles les Canadiens ont pu voter. Ils l'ont fait. Ils ont voulu se débarrasser du PNE et de l'AEIE et ils ont voulu que le Canada respecte ses obligations. C'est pour ces raisons que le gouvernement du Canada a agi, comme à son habitude.

Examinons la question en jeu. Peut-être serait-il utile de faire un petit historique. Dans le *Montreal Star* du 31 décembre 1964, un journal aujourd'hui disparu, j'ai trouvé un article très intéressant à propos d'un télégramme que les Travailleurs unis de l'automobile avaient envoyé au gouvernement fédéral de l'époque. Ce télégramme disait que les travailleurs de l'automobile ne savaient pas du tout ce que la mise en oeuvre du Pacte de l'automobile allait leur apporter. Il y a 22 ans, ce syndicat a déclaré: «Nous ne trouvons pas suffisant qu'on nous garantisse que cela augmentera les emplois au Canada». Il y a 22 ans, le Pacte de l'automobile s'est heurté à une opposition aveugle à tel point que les Canadiens n'ont pas voulu que le gouvernement signe une entente qui aurait été bénéfique pour eux. Nous avons constaté, dans le cas du Pacte de l'automobile, que le gouvernement pouvait, à la condition d'avoir suffisamment de jugeote et de détermination, conclure des ententes plus avantageuses pour le Canada.

Le gouvernement cherche à améliorer la situation commerciale du Canada et à le protéger contre le puissant mouvement protectionniste qui menace actuellement nos emplois.

Je me demande parfois pourquoi les députés de l'Opposition adoptent toujours une attitude négative au sujet de ces questions alors que le chef du gouvernement, et souvent même le chef de leur propre parti, font preuve d'un plus grand sens des responsabilités en cherchant à protéger l'intérêt national. Je suppose qu'il s'agit précisément d'une question de responsabilité.

Les dix premiers ministres provinciaux qui se sont réunis ici, hier soir, avec le premier ministre (M. Mulroney), ont tous eu des questions à poser au sujet des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, qu'ils soient libéraux, néo-démocrates, créditistes, ou progressistes-conservateurs. Ils ont tous émis certaines réserves. Néanmoins, au lieu de se laisser aveugler et de penser d'abord aux intérêts de leur parti, ils ont pensé à ceux de leur pays. Le Canada pourra ainsi faire front commun dans ces négociations afin qu'elles donnent les meilleurs résultats possibles pour les travailleurs et les citoyens canadiens. Je recommande aux députés de suivre leur exemple.